

ans sous toutes les latitudes, ayant pour unique préoccupation d'assaillir sa mère de demandes d'argent. Est revenu à Paris, son temps de service achevé. Conduite déplorable : traîne les cabarets, hante les mauvais lieux ; buveur invétéré, grand chercheur de querelle ; souvent mis au violon pour tapage nocturne.

Il s'est passé, entre la vieille dame et le fils, une scène pénible, motivée par des questions d'intérêts.

A la suite de cette scène, Georges Letellier rompt avec les siens et file sur le Havre. On l'y suppose encore. Il occuperait un emploi dans la marine marchande. Mais chez qui ? Au service de quel armateur ? On l'ignore, toutes relations ayant cessé entre lui et la famille Delorme.

J'ai difficilement arraché bribe après bribe ces fâcheux renseignements à l'honorable caissier. Il faisait des efforts visibles pour dissimuler ou du moins atténuer les méfaits de son mauvais sujet de beau-frère.

Cet homme a le culte de la famille. Qui donc l'en blâmerait ? Ce n'est que grâce à des subtilités de procédure que j'ai réussi à lui tirer les vers du nez.

Est-ce de ce côté qu'il faut chercher le coupable ?

J'en ai peur.

Sous les réticences calculées du caissier, j'ai deviné que lui aussi avait conçu des doutes sur ce triste sire, débauché, dévoyé, honte et souci d'une famille d'honnêtes gens.

Rien d'impossible à ce que, acculé par le besoin, ce garçon ne soit venu subrepticement à Sèvres réclamer de l'argent. Refus de la mère ; colère du fils ; reproches, paroles de défi, cris, menaces. Peut-être avait-il demandé à l'ivresse un surcroît d'énergie. La fureur l'emporte ; il bouscule la vieille dame ; celle-ci riposte par un soufflet, ne voyant toujours en lui que l'enfant, sans se souvenir qu'il est homme. L'autre voit rouge. Et alors... qui sait ?

Envoyer au Havre un agent habile qui sache mener rondement son enquête : mon inspecteur Jacques Robineau par exemple. Où un autre échouerait, Robineau réussira. C'est un fin limier qui portera les galons de brigadier avant que j'aie droit à ma retraite.

Robineau est natif de Normandie, ce qui lui facilitera sa tâche.

Retrouver d'abord Georges Letellier.

Voir s'il s'est absenté à l'époque du crime. Il faut peu d'heures pour venir du Havre à Paris ; peu d'heures pour y retourner, et le quart de nuit, entre deux trains, suffit à un homme résolu pour courir à Sèvres (vingt-cinq minutes en chemin de fer) perpétrer le crime et regagner la gare inconnu.

Une fois l'individu retrouvé, s'attacher à ses pas et épier ses démarches.

Très urgent !

V

PREMIER RAPPORT.

de l'agent Robineau au brigadier Merle.

"Le Havre, 15 mai."—Après avoir battu le Havre en tous sens, durant vingt-quatre heures, j'ai été assez heureux pour mettre la main sur le nommé Georges Letellier.

Un pauvre hère !

Il est chauffeur à bord d'un steamer navrais qui fait un service régulier de marchandises entre la France et la Norvège. Pour l'heure en, chargement. Doit lever l'ancre sous huitaine.

Vu le capitaine : un marin inflexible sur la consigne. Il exige, avant tous pourparlers, la communication officielle de la lettre de service qui m'accrédite.

De la consultation du livre de bord, il appert que le sieur Georges a été porté manquant sans congé régulier, durant les trois journées consécutives des neuf, dix et onze du présent mois. Il est signalé rentrant le onze mai au soir, quelques minutes avant l'extinction des feux.

Ces dates coïncident singulièrement avec le crime de Sèvres.

Interrogé sur l'emploi de son temps, l'individu s'est troublé, a balbutié, s'est retranché derrière un défaut de mémoire. Serré de près, il s'est décidé à un demi-aveu. Il a, prétend-il, fait une ribotte de trois jours